



Le ministre entend « élever le niveau » en supprimant 500 postes dans le privé et en s'attaquant à notre liberté pédagogique !

Le 5 décembre, le ministre Attal s'est adressé aux personnels dans le cadre de « la mobilisation absolue pour l'élévation du niveau de nos élèves » et du « choc des savoirs ». Le ministre indique : « *C'est avec les professeurs, par les professeurs, grâce aux professeurs, que nous relèverons le défi de l'élévation du niveau.* » Il aurait pu rajouter « C'est avec moins de professeurs » !

Pas question donc pour le ministre de rompre avec la politique de suppressions de postes engagée depuis des années. Mais peut-on « élever le niveau » et créer un « choc des savoirs » avec 500 enseignants de moins et avec des effectifs par classe toujours plus chargés ? Bien sûr que non !

Alors que c'est le ministre Attal et tous ses prédécesseurs qui ont délabré les conditions d'apprentissage en imposant l'austérité et en multipliant les contre-réformes, le ministre propose un modèle d'école du tri, qui sépare les élèves en fonction de leurs difficultés et va renforcer les inégalités.

À compter de la rentrée prochaine, les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} au collège seront répartis en 3 groupes de niveaux pour les enseignements de français et mathématiques (idem pour les 4^{ème} et 3^{ème} à la rentrée 2025). Dans la même veine, des stages de réussite durant les vacances scolaires pourront conditionner le passage dans la classe supérieure et les élèves n'ayant pas obtenu leur brevet rejoindront une classe « prépa-lycée » pour consolider leur niveau !

Plutôt que d'annuler les suppressions de postes et de créer les postes nécessaires, le ministre propose d'abandonner les élèves les plus fragiles en recourant à l'IA et en plaçant ceux qui ont besoin de davantage de professeurs devant des machines ! Comment ne pas voir dans cette annonce un pas de plus vers la destruction de l'Ecole ?

Quant aux renforcements des enseignements en lycée professionnel comme des « petits groupes » en français et mathématiques, ils restent à moyens constants et posent toujours la même question du recrutement des enseignants. Tout ceci alors que la réforme des lycées professionnels Macron-Grandjean prévoit notamment la suppression de 6 semaines de cours, réforme dont le SNFOEP et le SNETAA-FO, demandent le retrait avec un appel à la grève mardi 12 décembre !

Tout cela est une véritable provocation au moment où le ministre Guérini annonce le gel du point d'indice pour l'année 2024.

Enfin, l'annonce du financement de manuels scolaires labellisés en lecture et mathématiques pour les élèves de CP et CE1 est une remise en cause inacceptable de la liberté pédagogique, et donc du statut des enseignants. Comment ne pas voir dans ces annonces l'instauration d'une pédagogie officielle et donc la remise en cause de la liberté pédagogique de chaque enseignant, pierre angulaire de leur statut ?

Face à la nouvelle opération de communication du ministre qui, une fois de plus, vise à dresser un écran de fumée devant la casse de notre statut et la dégradation de nos conditions de travail, le SNFOEP réaffirme ses revendications :

- **Annulation des 500 suppressions de postes prévues à la rentrée ! Création des postes nécessaires !**
- **Augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice et abandon du « pacte » !**
- **Respect du Statut, des obligations de service et de notre liberté pédagogique !**

Syndicat national

FORCE

OUVRIERE

de

l'enseignement

privé

**Communiqué du
7 décembre 2023**